



Crèche Municipale d'Issoire

Service multi-accueil collectif
« Les Lucioles »
&
Service multi-accueil familial

Projet d'établissement

Mise à jour du 1^{er} Septembre 2015

18 Rue Marcel Béraud
63500 ISSOIRE
Tél. 04 73 55 00 67
creche@issoire.fr

Crèche Municipale d'Issoire

Service multi-accueil collectif
« Les Lucioles »
&
Service multi-accueil familial

Le projet d'établissement

SOMMAIRE

	PAGE
1. Présentation de l'organisme gestionnaire.....	4
2. Caractéristique du territoire.....	4
3. Caractéristiques de la population	5
4. Enjeux de l'accueil du jeune enfant	6
5. Services existants.....	6
6. Historique de la structure	7
7. Description de la structure	7
8. Ressources humaines.....	8
9. Projet éducatif	9
10. Partenariats	16

Ce projet d'établissement a été approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance



1. Présentation de l'organisme gestionnaire

La crèche municipale est gérée par la Ville d'Issoire.

Le siège de la ville est sis à :

2, rue Eugène-Gaullier

63502 ISSOIRE Cedex

Tél. : 04 73 89 03 54 - Fax : 04 73 89 41 05

2. Caractéristique du territoire

Issoire est une ville de taille moyenne située dans la vallée de l'Allier, 30 km au sud de Clermont-Ferrand.

Elle est au centre de la Communauté de Communes « **Issoire Communauté** », composée de 5 communes (Issoire, Le Broc, Meilhaud, Pardines et Perrier) mais ne lui a pas délégué la compétence « Enfance/Jeunesse ».

Issoire Communauté fait partie du **Pays d'Issoire Val d'Allier**.

Le Pays d'Issoire forme un ensemble en nette progression démographique.

L'activité économique est développée sur Issoire.

Issoire est restée longtemps agricole. L'une des seules activités économiques est alors la batellerie: on transporte sur l'Allier, principalement, du bois de sapin. Il faut attendre 1831 pour que le premier pont sur l'Allier, à Parentignat, ne rende plus nécessaire le passage par un bac.

L'arrivée du chemin de fer en 1855 entraîne la faillite des bateliers.

En 1914, l'installation d'un régiment d'artillerie donne un peu de souffle à l'économie. Accueillera en 1963 une école militaire. Le quartier de Bange Depuis 1999, Issoire accueille le 28^{ème} régiment de transmission.

L'essor économique de la ville date du milieu du XX^e siècle, avec l'installation d'une importante usine métallurgique au nord de la ville et à la sous-traitance dans le secteur automobile.

C'est surtout au XX^e siècle que l'**industrie** a pris son essor :

- Wassmer Aviation (1905), devenu Issoire Aviation en 1978, implantée sur l'aérodrome d'Issoire - Le Broc et qui produit des pièces pour l'aéronautique et des avions légers ;
- Une usine des Établissements Ducellier (1938), devenu Valeo en 1986, qui produit des accessoires pour l'automobile (systèmes d'essuyage) ;
- La Société pour le forgeage et l'estampage des alliages légers (Forgeal) ;
- La Société centrale des alliages légers (SCAL, aujourd'hui Constellium) ;
- Les établissements InterForge qui dispose depuis 1976 d'une presse de très grande puissance (65000 tonnes) ;
- Le Centre européen d'essais, de recherches et de techniques automobiles (CEERTA), circuit automobile d'Issoire.

À ces structures s'ajoutent **de nombreux commerces, deux EPHAD et Foyer Logement, un hôpital et une clinique privée.**

Cela induit **une grande variété d'horaires de travail.**

La ville compte aussi 11 écoles, trois collèges et trois lycées, ce qui engendre **des temps de garde, à temps partiel, pour des enfants d'enseignant.**

Population globale :

Issoire est la cinquième commune la plus peuplée du département du Puy-de-Dôme. Pour la première fois, au recensement de 2006, elle franchit le seuil des 14 000 habitants, profitant de son statut attractif de sous-préfecture, au sud de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand.

En 2012, la commune comptait 14 416 habitants.

À l'échelle du Pays Val d'Allier, on constate une accélération du dynamisme démographique ces dernières années. Depuis 1990, la population a augmenté de 9,3% (1990 : 47930 habitants – 1999 : 48488 habitants – 2007 : 52391 habitants)

Cette augmentation de la population s'explique par le **redressement du solde naturel** (Depuis 1975, on dénombre plus de naissances que de décès) mais surtout par un **solde migratoire positif** (On vient s'installer dans le Pays). Cette attractivité s'explique par un **cadre de vie idéal** et une **offre foncière abordable** pour les jeunes ménages.

L'augmentation est remarquable dans l'axe « Clermont-Issoire » et plus particulièrement sur le territoire d'Issoire Communauté.

La croissance est plus forte dans les communes voisines d'Issoire que dans la ville (moins de naissances et moins de nouveaux résidents).

- **Plus d'un tiers de la population est retraité** dans le Pays d'Issoire Val d'Allier.
- Sur le territoire d'Issoire Communauté, **les actifs se répartissent principalement et équitablement entre employés, ouvriers et professions intermédiaires.**
 - Le revenu moyen par ménage s'y élève à 2400€.
- Au Nord du Pays d'Issoire Val d'Allier, **les familles en couple avec enfants représentent la majorité des familles.**
- Issoire Communauté concentre le plus grand nombre et **la plus forte proportion de familles monoparentales.**
- L'essentiel des parcs de logements sociaux du territoire sont sur la commune d'Issoire.

Enfance et Jeunesse :

Selon l'Insee, à l'échelle du Pays, le nombre de jeunes de moins de 18 ans devraient poursuivre son augmentation jusqu'en 2015 mais le nombre de « Moins de 3 ans » devraient se stabiliser. (Diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants).

	1999	2007	2015
12-18ans	3421	3543	3863
3-12 ans	4876	5418	5877
0-3 ans	1557	1813	1632
Total	9854	10774	11372

Le nombre d'enfants âgés de « Moins de 3 ans » ne devraient augmenter que dans l'EPCI « Puys et Couze ». Dans les autres EPCI (dont Issoire communauté), il diminuera.

4. Enjeux de l'accueil du jeune enfant

Une action sociale fondamentale :

- Les évolutions sociologiques rendent indispensables le maintien et le développement de solutions alternatives à la famille pour la prise en charge ponctuelle des enfants :
 - o Eloignement des grands-parents, de la famille élargie ;
 - o Mono-parentalité ;
 - o Flexibilisation du temps de travail.

Un facteur d'attractivité important :

- Ce type d'accueil permet de concilier la vie professionnelle et la vie familiale ;
- Ce type d'activité génère également de l'emploi (Assistante maternelle,...) ;
- Les offres proposées constituent souvent un critère important pour l'installation des jeunes couples.

Une adaptabilité nécessaire au profil des actifs:

- L'installation de jeunes couples qui travaillent hors du territoire (cadre de vie, charges foncières) accélèrent l'augmentation des demandes ;
- L'activité professionnelle des femmes doit être soutenue par la prise en charge des enfants.

Une offre diversifiée :

- **de l'accueil individuel**
 - o Il permet une adaptabilité forte aux besoins des familles, en particulier dans la cas d'horaires atypiques ;
 - o Selon le cadre – crèche familiale ou assistante maternelle indépendante -, les parents peuvent avoir deux postures distinctes :
 - Usagers d'un service public dans le premier cas ;
 - Employeurs d'une assistante maternelle indépendante dans le second. Cette posture doit pouvoir être accompagnée.
- **de l'accueil collectif**
 - o Il apparaît souvent comme un levier reconnu de la socialisation des enfants.
 - o Il a un impact positif sur la scolarité des enfants, en particulier ceux issus des catégories sociales les plus fragiles ;
 - o Il offre un service moins coûteux pour les bas revenus. Le rapport s'inverse autour de 2,5 SMIC. Il est donc plus « redistributif » ;
 - o NB : Pour la collectivité, les recettes fiscales issues du travail des femmes tendent à compenser les dépenses supportées.

5. Services existants

Outre la crèche municipale d'Issoire, différentes structures petite enfance sont présentes sur le territoire d'Issoire Communauté :

- Les enfants sont accueillis chez des assistantes maternelles employées par des particuliers.
- Un Relais Assistant Maternelle (RAM) propose un lieu d'accueil et d'information pour les parents et pour les assistantes maternelles. Il est géré par Issoire Communauté.

Septembre 1978..... ouverture de la Crèche Familiale

Septembre 1979..... ouverture de la Halte Garderie (15 enfants)

Janvier 1985..... ouverture de la Crèche Collective (20 enfants)

Septembre 1985..... extension de la Halte Garderie (20 enfants)

Septembre 1990..... ouverture des « P'tits Cracks »*

* service familial, s'adressant aux enfants scolarisés en maternelle (2 ans ½ - 6 ans)

Depuis 1998, suite à la création de nouvelles entreprises et l'installation du 28ème Régiment de Transmissions, Issoire connaît un essor constant.

Aussi, la Municipalité a ouvert en Février 2004, le service multi-accueil collectif « Les Lucioles », pouvant accueillir 50 enfants de 10 semaines à 6 ans.

7. Description de la structure

La crèche municipale d'Issoire a pour missions :

- d'accueillir en journée des enfants, de façon régulière ou occasionnelle ;
- d'apporter un soutien à la parentalité :
 - permettre aux parents de concilier la vie professionnelle et familiale ;
 - les aider à mieux comprendre le développement de leur enfant.
- de favoriser l'intégration sociale, en particulier des enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique ;
- de prévenir et dépister d'éventuels troubles psychoaffectifs ou moteurs par l'attention et l'observation des différents membres de l'équipe.

Un règlement intérieur fixe les modalités d'inscription, d'accueil et d'organisation.

Un projet éducatif commun est piloté par l'équipe d'encadrement pluridisciplinaire composée d'une puéricultrice, d'une infirmière et d'une éducatrice de jeunes enfants.

Un médecin d'établissement assure également le suivi de la structure et des enfants admis.

La crèche municipale regroupe deux multi-accueils pour deux modes de gardes différents et complémentaires.

A. Un service multi accueil familial

Des assistantes maternelles accueillent des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans à leur domicile, conformément à l'agrément que la Protection Maternelle Infantile (PMI) leur a accordé.

Des rencontres hebdomadaires et des visites régulières à domicile sont organisées.

Un dispositif particulier existe pour les enfants scolarisés : « les P'tits Cracks »

C'est une forme particulière d'accueil régulier du multi-accueil familial.

Les enfants concernés sont scolarisés.

Ils peuvent être confiés à l'assistante maternelle pendant le temps périscolaires et extrascolaires (vacances). Le cas échéant, l'assistante maternelle assurera les entrées et sorties de l'école concernées.

B. Un service multi-accueil collectif : « Les Lucioles »

Le multi-accueil collectif permet d'accueillir 50 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans ½, par jour.

Cette structure est située au centre ville d'Issoire. Elle est d'accès facile, pourvue de parkings pour les usagers, d'espaces verts arborés et équipés de jeux pour les enfants.

Ils sont pris en charge par les auxiliaires de puériculture et des éducatrices de jeunes enfants dans des espaces adaptés (Rue Marcel-Béraud) : 7 salles multi-activités, 5 dortoirs, 1 salle de motricité, 1 salle « jeux d'eau », 1 salle « Lecture », 2 salles de restauration,...

La contractualisation avec la famille peut prévoir un accueil régulier (réservations de plages horaires et de jour, à fréquence régulière, sur plusieurs mois) ou occasionnel ((pour répondre à des besoins ponctuels)

Un dispositif particulier existe pour les enfants scolarisés ou en projet de scolarisation : « la classe Passerelle »

C'est une forme particulière d'accueil régulier du multi-accueil collectif.

Les enfants concernés sont scolarisés à l'École de Barrière (voisine du siège de la crèche municipale)

Ils peuvent être confiés à la structure dès 7 heures.

Le cas échéant, ils seront accompagnés dès 8h20 à l'école.

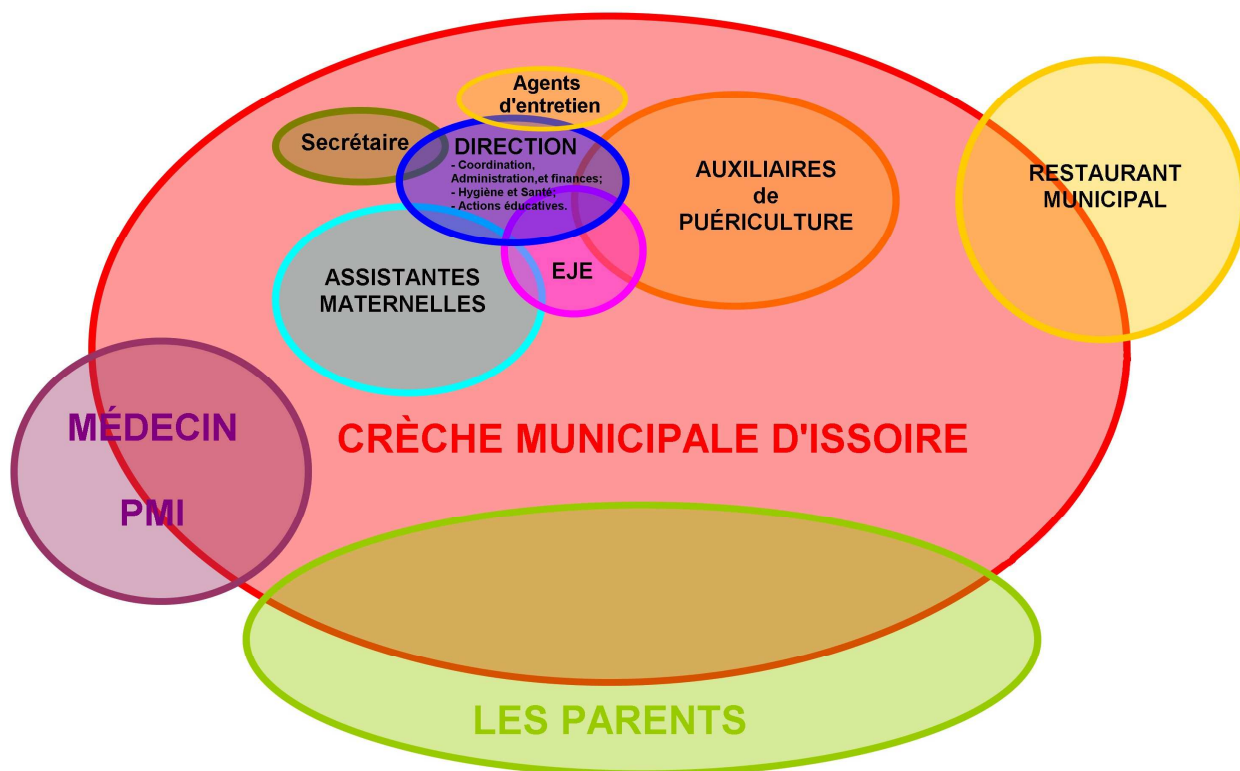
Ils seront repris à l'issue de la matinée de classe par un agent de la Crèche.

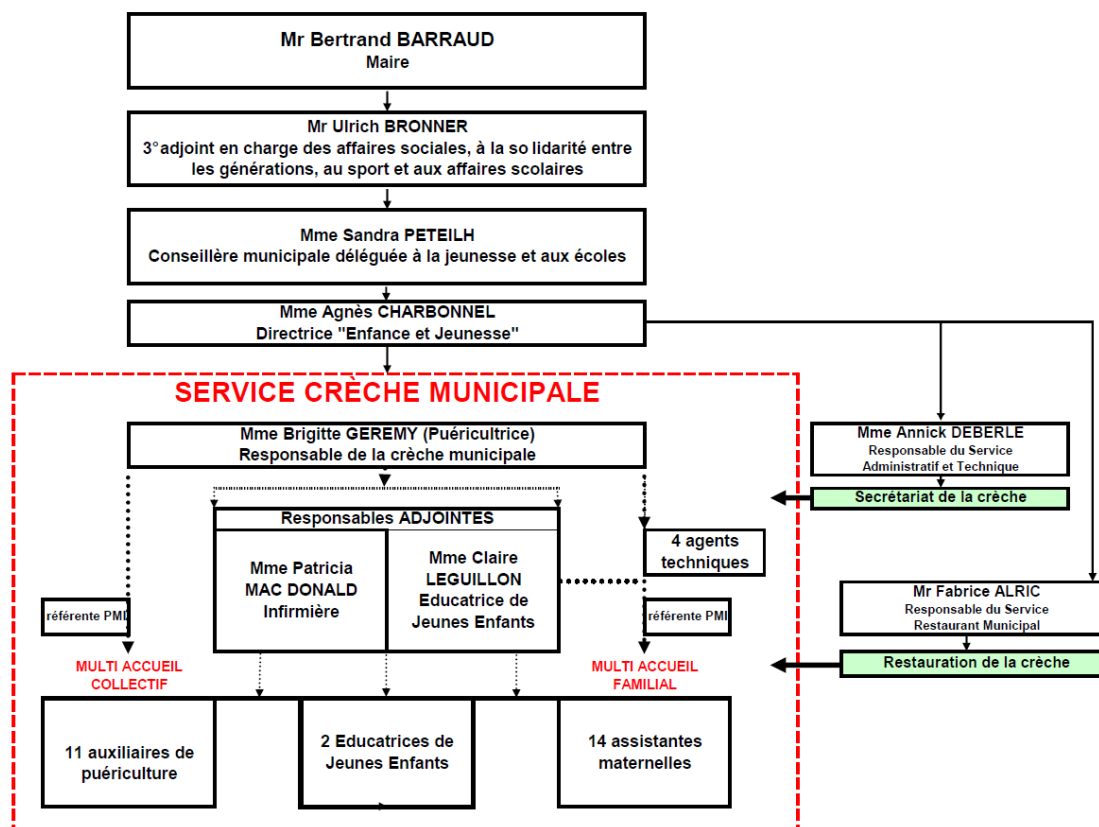
Ils demeureront au multi-accueil-collectif jusqu'à leur départ.

Remarques :

- la date de la première scolarisation est arrêtée en concertation avec la famille et l'équipe éducative.

8. Ressources humaines





9. Projet éducatif

La crèche municipale est une solution de prise en charge des enfants pour leurs parents. Il doit répondre au mieux à ces besoins qu'ils soient occasionnels, exceptionnels ou réguliers.

L'enfant est pris en compte individuellement selon son histoire familiale, sa personnalité, ses désirs, tout en apprenant la vie collective : les règles de la Crèche, le respect des autres enfants et des adultes.

Nos objectifs:

- Accueillir l'enfant en respectant son rythme, ses habitudes propres et son rituel de séparation en continuité d'avec ses parents
- Permettre à l'enfant de s'épanouir, de développer ses compétences psychomotrices et l'amener à plus d'autonomie ;
- Préparer l'enfant à ses futures relations sociales et lui proposer une ouverture sur le monde extérieur
- Favoriser un climat de sécurité affective.

Pour plusieurs thématiques, des principes fondamentaux demeurent.

Sécurité affective et physique

L'enfant doit être à l'aise et doit se sentir en confiance avec les adultes qui l'encadrent, dans les différents lieux de vie (coin sieste, salles d'activités, coin repas, jardin, toilettes) tout en ayant des repères plus personnels (sa chambre, son lit, son doudou, sa peluche...).

Autonomie – épanouissement.

L'enfant doit se sentir libre de choisir selon ses affinités et ses goûts. La professionnelle doit être à l'écoute de ses désirs et le guider à tout moment. L'enfant apprend progressivement à faire tout seul.

Socialisation.

L'enfant apprend à vivre en groupe, à partager les moments rituels de la journée avec les copains (besoin de repères pour se construire), il apprend à respecter les autres, à communiquer.

Communication.

La professionnelle est à l'écoute attentive des besoins des familles, pour les mettre en confiance, les sécuriser et permettre aussi la continuité famille / lieu d'accueil.

Le personnel doit faire en sorte que les parents soient pleinement reconnus et respectés dans leur qualité de parents.

Gestion des « Temps forts »

Une attention et des méthodologies particulières sont arrêtées pour assurer un accueil de qualité concernant :

- L'ACCUEIL
- L'ADAPTATION
- LES ACTIVITES
- LE REPAS
- LES CHANGES ET LA PROPETE
- LE SOMMEIL

Pour le multi accueil collectif, ces temps ont fait l'objet de réflexions approfondies.

1. Une journée :

De 7h à 8h : Accueil du matin chez les libellules.

A partir de 8h : les enfants sont accueillis dans leur section.

9 heures : Collation - Tous les matins la cuisinière prépare un jus de fruits ou une tisane pour les enfants. Ce temps permet de se regrouper ensemble dans la salle de vie et de chanter des comptines.

A partir de 9h : Activité libres ou animées. Le personnel propose aux enfants différentes activités dans les divers salles ou espaces extérieurs.

Avant le repas : Temps calme, relaxation - les enfants sont conviés à un moment de détente et de relaxation dans le calme - Passage à la salle de bain (toilettes et lavage des mains).

A partir de 11h : Repas - L'heure du repas des bébés se fait en fonction de leur rythme.

Lecture du menu pour les moyens et les grands qui mangeront par petits groupes.

Après le repas : Change - Au fur et à mesure que les enfants ont terminé leur repas ils sont déshabillés et changés pour les plus petits. Ils se déshabillent et vont sur les toilettes pour les plus grands.

La sieste - Après les changes, les enfants sont installés dans leur lit ou s'installent sur leur couchette. Les couchers et les levers se font de façon échelonnés.

Activités libres ou animées : Pour tous les enfants qui ne dorment pas ou ceux qui sont réveillés

Avant le goûter : Passage à la salle de bain pour les toilettes et lavage des mains

A partir de 15h30 : Goûter - L'heure du goûter des bébés dépend de leur propre rythme. Lecture du menu pour les grands et les moyens.

Après le goûter : Les enfants sont changés au fur et à mesure qu'ils ont goûté.

A partir de 16h30 : Accueil du soir – Activités libres, les premiers départs des enfants débutent.

À partir de 17h30, tous les enfants de la section des libellules vont dans une salle d'activité avant d'intégrer, à 17h45, la section des papillons.

2. Une démarche adaptée à chaque temps fort :

⇒ L'intégration

Le premier contact avec les parents est primordial. Il est important de rassurer les familles, de dédramatiser l'idée de séparation, leur dire qu'il est normal d'être inquiet et répondre à toutes leurs questions.

L'intégration est importante pour que la séparation se passe en douceur et soit le moins traumatisante possible.

Une intégration progressive sur une semaine avec une « référente », pourra être mise en place quand le dossier administratif sera complet.

- 1er jour : Prise de contact avec le personnel et découverte des lieux. La professionnelle note toutes les habitudes de vie de l'enfant.
- 2ème jour : Première séparation, l'enfant reste sans ses parents (30 mn pour les réservés et les occasionnels).
- 3ème jour : séparation plus longue (1h pour les occasionnels et 1h30 pour les réservés).
- 4ème jour : l'enfant passe une petite journée à la crèche (9h30 ⇒ 14h30) pour les enfants en place réservée, avec un repas et une sieste.

⇒ L'accueil

C'est un moment très privilégié où les professionnelles ont un rôle important dans la bonne gestion de la séparation parents/enfants. C'est le temps de transition entre la maison et la crèche.

Les parents doivent visiter les locaux avec l'enfant, rencontrer l'équipe qui devra avoir une écoute attentive à toutes les questions et inquiétudes des parents. Il faut donner des explications claires ce qui permet un premier lien de confiance.

Ensuite, le dialogue quotidien et les échanges entre parents et professionnelles sur la vie de l'enfant permettront de renforcer le climat de confiance et de mieux accueillir l'enfant.

L'adulte qui accueille l'enfant doit avoir le sourire, il dit bonjour aux parents et à l'enfant en nommant ce dernier. Ils doivent se sentir accueillis et bienvenus à la crèche. Il faut se montrer disponible, et à l'écoute, respecter l'individualité de chacun. Toujours dédramatiser la situation quand un enfant refuse de dire bonjour.

Si le parent n'ose pas rentrer dans les salles de vie, il faut l'inviter à le faire, aller à leur rencontre.

L'accueil du matin est propice aux échanges avec la famille, l'enfant doit être au centre des transmissions, il ne doit pas être écarté de l'échange entre le parent et les professionnelles. On parle de lui donc on s'adresse à lui en se mettant à sa hauteur. Il est important de respecter les rituels de séparation propre à chaque famille, par exemple, laisser le choix à l'enfant de poser ou non son "doudou".

Il faut bien noter les informations qui nous sont transmises car cela permet à l'équipe de connaître les besoins spécifiques de l'enfant sur la journée. Prendre correctement les transmissions permet d'assurer une continuité des soins entre la maison et la crèche.

La professionnelle du matin dit aux parents qui sera la "référente" de son enfant sur la journée. Un tableau sur chaque section est affiché à cet effet.

Si la personne "référente" est présente dans la salle, c'est elle qui accueille la famille et l'enfant. Les parents ne doivent pas partir sans dire au revoir à leur enfant même si celui-ci pleure, cela accentuerait son angoisse de séparation. Au contraire un bisou, un geste de la main pour dire au revoir permet à l'enfant d'être rassuré et de mieux gérer l'absence.

L'aménagement de l'espace ayant été pensé selon les besoins des enfants, il est nécessaire d'éviter les grands changements qui pourraient les perturber, car les enfants ont besoin de repères. Un réaménagement est toutefois possible si on constate d'autres besoins.

⇒ Le temps du repas

Le repas des "bébés" (la première année) :

Avant de commencer le repas, les enfants ont les mains et le visage lavés.

Les tous petits sont nourris à la demande.

La prise du biberon doit se faire dans les bras de l'adulte. Si l'enfant refuse il sera installé dans un transat.

Quand l'enfant pourra le faire, il tiendra son biberon lui-même ou s'il le souhaite, positionner ses mains autour du biberon, nous devons laisser place pour cela, en tenant le biberon par le fond.

Lorsque commence la diversification alimentaire, les nouveaux aliments (l'un après l'autre) sont introduits dans un premier temps par la famille et ensuite à la crèche.

Les enfants qui ne marchent pas prennent leur repas dans la salle de vie.

Pour les enfants qui ont commencé la diversification alimentaire, il ne faut les installer dans le transat que lorsque c'est leur tour de manger. En effet, un tour de rôle est établi en fonction de l'heure du repas précédent et de la fatigue de l'enfant. On verbalise à l'enfant ce tour de rôle.

L'équipe favorisera l'autonomie de l'enfant, le passage du biberon au verre, de l'alimentation liquide à solide.

Au cours du repas, il est important d'échanger avec l'enfant, toujours lui dire ce qu'il mange. L'adulte présent pour les repas des bébés devra toujours se positionner afin de pouvoir regarder les autres enfants (petits et grands) présents dans la salle.

Le repas des "grands"

Avant les repas, il est proposé aux enfants qui le souhaitent d'aller aux toilettes. Les mains de tous les enfants sont lavées dans la salle de bain afin de ne pas déranger ceux qui mangent dans le réfectoire.

Les enfants mangent par petits groupes, par 2 la deuxième année (éventuellement par 3 si nécessaire), et par 4-5 la troisième année.

Chaque enfant va chercher son assiette, son verre, ses couverts et son bavoir avant de s'installer où il veut à table, tout le matériel étant préalablement installé par un adulte sur la table.

Il est important de laisser les enfants manger seuls. Nous pouvons éventuellement prendre une cuillère pour les aider.

Pour les enfants scolarisés, chacun d'eux installera les assiettes, verres, couverts, serviettes pour tous les copains.

Au début du repas, il est important de présenter les plats. L'enfant apprendra progressivement à manger seul avec ses couverts. Il est intéressant d'échanger avec l'enfant sur les aliments, leurs goûts, les textures, les couleurs...

Le rôle de l'équipe est de susciter l'envie de goûter. L'enfant ne sera pas contraint, tout refus de manger sera respecté tout en essayant de comprendre la raison. Nous respectons les choix confessionnels de chaque famille en ce qui concerne l'alimentation.

Au cours du repas, les professionnelles s'installent au côté des enfants. Le repas doit être un moment convivial, propice aux échanges sans toutefois intervenir sans cesse dans les conversations des enfants. Il est important de parler doucement et d'accepter que les enfants puissent manger avec leurs doigts.

Les enfants doivent avoir le temps de manger à leur rythme sans que le repas ne dure trop longtemps. Nous proposons aux enfants de se servir pour l'entrée, le fromage et le dessert selon leur envie et pour favoriser leur autonomie. Pour le plat principal, chaque enfant doit avoir la même quantité, l'adulte prendra en charge le service.

Fin du repas :

L'enfant aura un gant mouillé pour se laver le visage et les mains, ainsi qu'une serviette pour s'essuyer. L'enfant dépose son verre sur le charriot ainsi que son gant et sa serviette dans la panier mise à disposition.

⇒ **Le temps du repos**

Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant.

L'équipe doit veiller à ce que chacun dorme suffisamment et puisse à tout moment se reposer en respectant, dans la mesure du possible, les rythmes propres à chaque enfant.

Durant l'adaptation, nous devons demander aux parents les habitudes de l'enfant pour s'endormir (doudou, sucette...).

Pour les « bébés » :

Il est important de suivre le rythme de l'enfant et de l'observer afin de connaître les signes annonciateurs du sommeil. Il doit être couché quand il en a besoin et levé quand il ne dort plus.

Les informations données le matin par les parents lors des transmissions sont importantes sur l'heure du réveil, du biberon, la qualité de la nuit car cela permet d'anticiper les besoins de l'enfant.

Il doit être déshabillé (dans la salle de change) et couché dans une gigoteuse.

L'adulte verbalise tous ses gestes et les explique. Les bébés dorment dans des lits à barreaux toujours à la même place ainsi l'enfant a des repères et cela favorise son endormissement. Il retrouve dans son lit son doudou ou sa sucette, s'il en a.

Pour des raisons de sécurité, aucun tour de lit n'est utilisé en crèche.

Une musique douce et la présence d'un adulte est nécessaire pendant l'endormissement. Ensuite, l'utilisation des baby phones permet d'éviter qu'un enfant réveillé ne réveille les autres.

Pour « les plus grands » :

Après le repas, on explique à l'enfant qu'il est l'heure de se reposer. Il est très important pour toutes d'agir de la même manière, avec les mêmes rituels, de façon à ce que l'enfant puisse anticiper ce qui va se passer.

Dans un premier temps, l'enfant se rend dans la salle de change pour qu'il puisse aller aux toilettes ; le pot ou les wc sont proposés en fonction des habitudes de l'enfant. D'autres seront changés par un adulte.

Ensuite l'enfant se déshabille avec ou sans l'aide de l'adulte suivant son autonomie.

Le retour au calme favorise son endormissement. L'adulte l'aidera à se détendre avec de la musique douce ou par des échanges avec une voix calme. En effet, il trouvera plus facilement le sommeil, s'il est détendu, apaisé et rassuré.

Nous proposerons systématiquement un temps de repos à l'enfant mais en aucun cas, il ne sera obligé de dormir s'il ne le souhaite pas. Nous pouvons lui proposer des jeux calmes dans la salle de vie.

Les enfants les plus grands dorment sur des couchettes ce qui permet à chacun d'eux, de se lever seuls lorsqu'ils sont réveillés. Ensuite nous les incitons à s'habiller seuls ou avec l'aide d'un adulte. Les réveils étant échelonnés, les professionnelles pourront proposer aux enfants levés, des activités dans le sas, la salle de motricité ou les espaces extérieurs afin de préserver la sieste des autres.

Nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Si un enfant dort lorsque son parent arrive, nous lui proposons de revenir plus tard s'il en a la possibilité sinon de nous accompagner dans la salle de repos afin qu'il réveille son enfant en douceur.

⇒ **Temps calme**

Avant le repas (musique douce, histoires, chansons...) pour les moyens vers 10h45 et les grands 11h15.

⇒ **Le change et la propreté**

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer... l'hygiène corporelle fait partie des besoins essentiels et des gestes de la vie quotidienne.

L'équipe devra être attentive à la demande de chacun et sera soucieuse d'y répondre avec qualité. L'enfant doit se sentir rassuré et en sécurité. Le temps du change est un moment privilégié avec la professionnelle, un moment d'individualité.

Tous les gestes du change doivent être verbalisés, ainsi l'enfant n'est pas exclu du soin (il faut lui donner des repères pour qu'il puisse anticiper et participer). Les compétences de l'enfant sont reconnues et accompagnées par l'adulte.

C'est un temps important qui permet à l'enfant de découvrir son corps (nommer les parties du corps, sensation de chaud, de froid ...). Le change doit s'effectuer dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent que nécessaire en veillant au bon état de la peau.

Lorsque l'enfant marche le professionnel invite l'enfant à se rendre volontairement dans la salle de change. Il est sollicité pour préparer le matériel (sortir la couche du tiroir, le gant, la serviette). Il peut accéder au tapis de change par des escaliers. Le temps du change est un moment de partage, de communication et d'échanges individualisés.

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien être et de l'autonomie du jeune enfant. Elle doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters, monter et descendre un escalier sans aide) et psychologique (l'enfant doit être prêt, il doit manifester le désir d'être autonome).

La professionnelle est là pour conseiller les parents. Au moment du change, l'adulte propose à l'enfant d'aller sur le pot ou aux toilettes. Il faut solliciter mais ne jamais le forcer. Il doit y avoir une continuité entre la crèche et la maison.

Il est très important de respecter l'intimité de chaque enfant ainsi que l'hygiène, les enfants iront se laver les mains après chaque passage aux toilettes.

⇒ **Sorties et fêtes**

Des sorties ponctuelles en fonction de la météo ou de la disponibilité de l'équipe par rapport à l'encadrement peuvent avoir lieu.

Les promenades stimulent l'éveil de l'enfant, il découvre le monde extérieur : médiathèque, salles d'expositions, spectacles ...

Notre calendrier est rythmé par des moments importants comme Noël, Mardis Gras... qui donnent lieu à des moments festifs. Ils permettent de mieux se connaître et il nous semble important de pouvoir y associer les familles.

Les anniversaires des enfants sont fêtés par quinzaine.

Aucune réalisation ne sera confectionnée systématiquement à l'occasion des fêtes. (Noël, fêtes des pères et mères, pâques, ...).

⇒ **Les doudous**

Lors de ses premiers mois, le bébé vit dans l'idée que sa mère est un prolongement de lui-même. Son doudou, substitut maternel, présente un effet apaisant. Ce lien avec le doudou s'établit au moment où la mère retourne à ses occupations et ne répond plus de manière systématique à toutes les demandes de son enfant.

Le doudou a alors pour fonction de faire la transition entre le monde extérieur et l'enfant, c'est un lien symbolique entre la mère et son enfant.

Il représente l'objet transitionnel qui accompagne l'enfant vers l'autonomie car il l'aide à se séparer de sa mère. Certains enfants ne s'en séparent jamais car le doudou fait partie intégrante de leur corps.

A la crèche, le doudou peut s'avérer un solide partenaire au moment de la séparation. L'enfant s'y réfère pour calmer son angoisse, sa colère, sa tristesse.

Se détacher de son doudou

Se détacher de son doudou fait partie d'un apprentissage pour le jeune enfant. Il faut essayer de repérer chez lui les moments propices à faire des progrès sans vouloir le faire grandir trop vite. La professionnelle doit rester à l'écoute de l'enfant.

Quand l'enfant arrive le matin, la professionnelle propose à l'enfant de poser son doudou. Elle l'invite à le poser à un endroit où il peut le voir. Pour les plus grands, la professionnelle propose de déposer leur doudou dans les pochettes individuelles des salles de repos, leur lit ou leur couchette.

⇒ **Accueil du soir**

L'accueil du soir est un moment attendu par les parents. La professionnelle doit les accueillir avec le sourire. Il est nécessaire de prendre le temps de parler de la journée en présence de l'enfant, c'est l'occasion de mettre des mots sur ce qui a été vécu par lui au cours de la journée.

Il faut éviter de dire à l'enfant que son parent est arrivé car ce dernier aime bien le voir évoluer au sein de la crèche. Il faut leur laisser le temps de se retrouver, de laisser au parent la possibilité d'aider son enfant à finir l'activité que celui-ci a peut-être commencé.

L'accueil du soir est propice à la discussion et aux échanges car le parent a plus de temps que le matin. La professionnelle doit prendre le temps de l'écouter et de faire les transmissions (par la référente si possible). Il faut inclure l'enfant sur ce temps d'échange, le laisser s'exprimer.

⇒ **Temps d'activités libres ou animées**

L'activité est synonyme d'action, de mouvement, de vie. Elle s'organise, se pense, s'anticipe mais peut aussi être spontanée. Elle fait partie intégrante d'une journée et constitue un temps fort. Entre les activités motrices, les activités d'éveils, les activités « libres », la vie à la crèche est une activité. Ce qui reviendrait à dire que tout est activité, au sens du faire et du faire faire. Le jeu, chez l'enfant est une nécessité, il joue du lever au coucher. C'est ce qui va lui permettre de se développer, de s'affirmer et de devenir autonome.

Le jeu est l'action principale de l'enfant et il est source de plaisir, de découvert et de partage. En jouant l'enfant prend conscience de son corps, il manipule, touche, découvre, expérimente... le jeu développe l'imaginaire de l'enfant. Il se crée sa propre réalité en fonction des objets et des personnes qui l'entourent.

Temps d'activités librement choisies

Toute la journée, l'enfant joue et découvre le monde qui l'entoure.

L'environnement a été pensé en amont par les professionnelles, qui ont observé et repéré les besoins spécifiques à chaque tranches d'âges des enfants. L'espace a été aménagé afin de favoriser l'éveil et l'autonomie de l'enfant et de répondre à ses besoins (coin dînette, coin lecture, coin motricité...).

Au cours de l'activité librement choisie l'enfant va se construire. Pour lui tout est découverte. Les temps de repas, de change, de soins, de repos... sont pour lui des temps d'échanges et d'interactions avec les adultes et les autres enfants.

Il utilise les objets (jouets) mis à sa disposition comme bon lui semble en fonction de ses capacités, des ses envies, à son rythme. L'espace est appréhendé de la même manière.

Sur ces temps d'activités librement choisis, l'adulte doit faire preuve d'observation afin d'adapter ses propositions de jeux. La professionnelle ne doit pas intervenir dans les interactions entre enfants. Il doit être présent mais discret et n'intervenir qu'en cas de besoins (difficulté passagère de l'enfant, conflit ou si l'enfant le sollicite). Il ne faut pas être intrusif et veiller à sa sécurité.

La professionnelle doit se mettre au sol, à leur hauteur. Elle est là pour l'accompagner.

La professionnelle doit mettre des jeux, jouets accessibles aux enfants sans les changer trop souvent pour que ces derniers gardent leurs repères et puissent retrouver tel jeu à tel endroit. Il doit laisser l'enfant faire ses choix et ses expériences. Leur proposer de d'aider à ranger les jouets ensemble.

Temps d'activités animées

L'activité implique une organisation, un projet, une attente structurée par le thème choisi. Elle se pense comme un temps donné pendant lequel la professionnelle va mettre en place une proposition de jeu spécifique. Pour l'adulte, l'activité est cadrée, organisée, planifiée. L'enfant, lui, va appréhender cette dernière différemment. En effet, il va s'approprier l'activité et la détourner. Il ne faut pas s'attendre à un résultat. Chaque atelier a ses limites et ses règles mais il faut laisser à l'enfant une certaine liberté et ne pas s'attendre à une production.

L'important est que l'enfant prenne du plaisir. L'activité proposée peut conduire à une autre activité que l'adulte n'aura pas prévue.

Les activités animées doivent être proposées en petit groupe, voir individuellement (par exemple pour la peinture) pour favoriser les interactions et les échanges entre enfants et adultes mais aussi pour apprendre à attendre son tour. Elles doivent amener, favoriser et ouvrir le dialogue avec l'adulte. Il faut bien expliquer l'activité, ne pas faire à la place de l'enfant et ne pas juger le résultat obtenu.

L'adulte peut aussi jouer avec les enfants. Le fait de joindre le geste à la parole incite l'enfant à essayer de nous imiter.

Elles ne doivent pas être imposées à l'enfant. Ce dernier doit avoir le libre choix de participer ou pas.

Une activité animée par jour est suffisante et ne doit pas durer dans le temps.

L'activité peut-être proposée à l'enfant de manière organisée, ce qui se repère comme une activité « encadrée », ou bien de manière plus autonome qui est l'activité « libre ».

Dans les deux cas, l'enfant est invité à manipuler, jouer, se déplacer pour acquérir et découvrir sa propre autonomie.

L'activité représente souvent pour l'enfant un temps donné, repérable comme un repas ou un temps de repos, bien que manger et dormir (se laver les mains, apprendre à se débarbouiller...) constituent une activité à part entière.

Pour le tout petit, l'activité n'est pas circonscrite dans le temps comme pour celui qui l'organise. L'enfant perçoit une succession de périodes pendant lesquelles il peut faire des choses différentes. Il est toujours dans l'instant présent, fait toujours tout avec beaucoup de sérieux et d'ardeur (quand il fait une tour de cubes par exemple).

Dans tous les cas, l'enfant est acteur, pour lui le sens propre de l'activité se trouve dans sa vie quotidienne.

Notre rôle est d'avoir un regard bienveillant à son égard.

10. Partenariats

Une convention entre la ville d'Issoire et la CAF permet la mise en œuvre de la PSU (Prestation Sociale Unique). Ainsi, les revenus des familles sont pris en compte pour déterminer la participation familiale sans impacter les recettes attendus par la collectivité.

Une seconde convention entre le Ministère de la Défense et la ville d'Issoire vise à réserver des berceaux aux ressortissants du Ministère et en particulier au Personnel du 28^{ème} Régiment de Transmissions.

Crèche Municipale d'Issoire
18 Rue Marcel Béraud
63500 ISSOIRE
Tél. 04 73 55 00 67
creche@issoire.fr